



INSTITUT DE RADIOPROTECTION  
ET DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE

## FORMULAIRE DE SIGNALEMENT

à remplir dans le cadre de la procédure d'alerte professionnelle et à transmettre au Comité d'Analyse des Alertes Professionnelles

via l'adresse mail : [alerteprofessionnelle@irsn.fr](mailto:alerteprofessionnelle@irsn.fr)

(Rattaché à la procédure IRSN/PRO-128. Ind. 2)

### RENSEIGNEMENT VOUS CONCERNANT

*La confidentialité de votre identité et de celle de votre entourage est protégée dans le cadre du traitement de votre signalement.  
Un signalement anonyme et l'absence d'adresse mail de contact peut limiter notre capacité à enquêter sur les informations que vous signalez et à revenir vers vous pour vous informer de la recevabilité et des suites données au traitement de votre alerte.*

**NOM :**

**PRENOM :**

L'adresse mail via laquelle vous pouvez être recontacté dans le cadre de cette alerte :

#### Votre lien direct avec l'IRSN :

Salarié → précisez vos fonctions et unité de rattachement :

Ancien salarié → précisez vos dernières fonctions et unité de rattachement :

→ votre date de cessation de contrat :

Candidat à un poste au sein de l'IRSN → précisez l'intitulé du poste et la date de candidature :

Membre du Conseil d'Administration de l'IRSN

Collaborateur occasionnel ou extérieur (stagiaire, salarié mis à disposition, en détachement, en intérim ou prestataire au sein de l'IRSN

→ précisez vos fonctions :

→ précisez votre lien avec l'IRSN et l'entité/organisation à laquelle vous êtes rattaché :

#### Votre lien avec un co-contractant ou un sous-traitant du cocontractant de l'IRSN :

Co-contractant de l'IRSN, précisez l'identité :

Sous-traitant du co-contractant de l'IRSN, précisez l'identité des deux entités :

Membre de l'organe d'administration, de direction ou de surveillance du co-contractant de l'IRSN ou de son-traitant cité ci-dessus

Membre du personnel du co-contractant de l'IRSN ou de son-traitant cité ci-dessus

## INFORMATIONS DETAILEES SUR DES FAITS QUE VOUS SOUHAITEZ SIGNALER

*Informations portant sur des faits qui se sont produits ou sont très susceptibles de se produire au sein de l'IRSN et qui seraient de nature à constituer un crime, un délit, une menace ou un préjudice pour l'intérêt général, une violation ou une tentative de dissimulation d'une violation d'un engagement international régulièrement ratifié ou approuvé par la France, d'un acte unilatéral d'une organisation internationale pris sur le fondement d'un tel engagement, du droit de l'Union européenne, de la loi ou du règlement.*

*Vous engagez à faire ce signalement de bonne foi et sans contrepartie financière directe. Lorsque les informations n'ont pas été obtenues dans le cadre des activités professionnelles, vous devez en avoir eu personnellement connaissance.*

**NOMS DES PERSONNE(S) OU ORGANISATION(S) MISE(S) EN CAUSE PAR LE SIGNALEMENT**

**NOMS DES PERSONNE(S) OU ORGANISATION(S) A QUI VOUS AURIEZ DEJA FAIT PART DES INFORMATIONS FAISANT L'OBJET DE VOTRE SIGNALEMENT**

**PIECES JOINTES AU FORMULAIRE**

**Copie de votre pièce identité**

**Documents permettant d'étayer les informations signalées**

Liste des documents joints :

*Le poids de vos pièces jointes (comprenant ce formulaire) ne doit pas dépasser 20 Mo (pensez éventuellement à compresser vos documents ou à les envoyer dans un second message). Si vos pièces jointes dépassent ce poids et que vous ne pouvez les transmettre par mail, veuillez cocher cette case*

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des informations fournies. Je suis informé(e) que le recours abusif du dispositif peut m'exposer à une procédure disciplinaire, ainsi qu'à des poursuites judiciaires.

Fait à,

le

Signature de l'auteur du signalement

Les informations recueillies par l'IRSN dans le cadre de son dispositif d'alertes professionnelles sont traitées conformément aux dispositions de la loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique dite « Loi Sapin II » et du décret n°2022-1284 du 3 octobre 2022 relatif au traitement des signalement émis par les lanceurs d'alerte.

Ces données sont conservées pour le traitement des alertes professionnelles. Elles sont conservées, pendant une durée de conservation telle que définie dans la procédure d'alerte professionnelle (IRSN/PRO-128 ind.2) disponible sur le site internet de l'IRSN et sont destinées au comité d'analyse et des alertes professionnelles (CAAP).

Dans les limites de leurs attributions, peuvent également accéder aux données :

- les personnes spécialement désignées par le Président du CAAP comme pouvant apporter leur concours à la gestion d'une alerte professionnelles au sein de l'IRSN, dès lors que cette communication est nécessaire aux seuls besoins de la vérification ou du traitement de l'alerte ;
- s'il est fait recours à une expertise externe pour traiter les alertes, les personnes spécialement chargées de ces missions.

Conformément au règlement général sur la protection des données (RGPD), vous pouvez demander la modification, l'effacement des données à caractère personnel incomplètes, inexactes ou périmées conservées.

Par ailleurs, le traitement de données personnelles relatif à ce questionnaire a fait l'objet d'une inscription sur la liste des traitements de données personnelles tenue par le délégué à la protection des données, conformément au Règlement Européen 2016/679 du 27 avril 2016.

Ces droits d'accès peuvent être exercés auprès du délégué à la protection des données : [donnees.personnelles@irsn.fr](mailto:donnees.personnelles@irsn.fr) (tél. 01 58 35 92 22)